



LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR



L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'organe de recherche de la Campagne internationale pour interdire les mines et de la Coalition sur les armes à sous-munitions.
Maison de la Paix • 2, Chemin Eugène-Rigot • 1202, Genève • Suisse • Tel. +41-22-920-0325 • Fax +41-22-920-0115 • Email monitor2@icblmc.org • www.the-monitor.org

**** COMMUNIQUÉ DE PRESSE ****

**** SOUS EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 31 AOÛT 2017 À 10:00 UTC+2 (4:00 UTC-4) ****

Hausse du nombre de victimes suite aux attaques d'armes à sous-munitions alors que le monde fait preuve d'une détermination inébranlable pour l'interdiction humanitaire

(Geneva, le 31 août 2017) – Les États continuent de ratifier et de mettre en œuvre le traité international interdisant les armes à sous-munitions alors que l'utilisation nouvelle de ces armes notoires en Syrie et au Yémen a causé encore plus de victimes, selon le rapport annuel publié aujourd'hui par la Coalition contre les armes à sous-munitions à l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Genève.

« L'année dernière, le nombre de victimes d'armes à sous-munitions a doublé et les civils représentaient la quasi-totalité des victimes. La seule manière sûre pour mettre un terme à cette menace insidieuse est que l'ensemble des États adoptent et adhèrent à l'interdiction internationale de ces armes. » a déclaré Jeff Abramson, coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions. « Les ravages humanitaires causés par les armes à sous-munitions sont particulièrement sérieux en Syrie, où leur utilisation a continué sans relâche depuis le milieu de l'année 2012. »

Le rapport 2017 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions* a identifié globalement au moins 971 nouvelles victimes en 2016, dont 860 en Syrie. Ce total est certainement inférieur au total réel. Il est préoccupant que le total de victimes recensées en 2016 a plus que doublé par rapport au total rapporté en 2015 (417 victimes), et correspond au second total le plus élevé de victimes d'armes à sous-munitions enregistrées depuis que l'Observatoire des armes à sous-munitions a débuté ses activités de suivi en 2009 (le total le plus élevé avait été enregistré en 2013). Quand le statut des victimes a pu être identifié, les civils représentaient 98% des victimes. La plupart de ces incidents se sont produits lors d'attaques d'armes à sous-munitions (837 en Syrie et 20 au Yémen). De plus, plus de 100 personnes ont été recensées comme morte ou blessée par des sous-munitions non explosées, des restes explosifs mortels similaires à des mines antipersonnel et vestiges d'attaques antérieures. En République démocratique populaire lao, les 51 nouvelles victimes enregistrées en 2016 ont été causées par des restes d'armes à sous-munitions utilisées dans les années 1960-1970. Au total, des victimes ont été recensées dans 10 pays en 2016, mais des attaques nouvelles ayant entraîné des victimes ont été uniquement enregistrées en Syrie et au Yémen.

Depuis août 2016, deux pays ont ratifié la Convention sur les armes à sous-munitions (le Bénin et Madagascar), portant ainsi le nombre total d'États parties à 102. Dix-sept autres États ont signé mais n'ont pas encore ratifié la Convention. En décembre dernier, 141 États, dont 32 États non signataires de la Convention, ont adopté à l'Assemblée Générale de l'ONU une résolution importante en faveur de la Convention sur les armes à sous-munitions.

« La plupart des pays du monde font partie de la Convention sur les armes à sous-munitions et s'emploient à mettre en œuvre ses obligations de désarmement, » a déclaré Mary Wareham de Human Rights Watch, responsable de la section sur les politiques d'interdiction du rapport 2017 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions*. « L'utilisation en cours d'armes à sous-munitions en Syrie est un affront à cette progression constante et doit continuer d'être condamnée fermement et sans aucune réserve. »

Les forces gouvernementales syriennes ont continué d'utiliser des armes à sous-munitions, avec au moins 238 attaques d'armes à sous-munitions enregistrées dans les zones occupées par l'opposition à travers le pays entre

août 2016 et juillet 2017. La Russie a participé à une opération militaire conjointe avec les forces syriennes depuis le 30 septembre 2015. La coalition d'États menée par l'Arabie saoudite a utilisé des armes à sous-munitions au Yémen, bien que le nombre d'attaques d'armes à sous-munitions a réduit suite à l'ampleur des condamnations internationales. Aucun de ces pays n'a signé la Convention sur les armes à sous-munitions.

Les armes à sous-munitions sont tirées par de l'artillerie et des roquettes ou larguées par avion, et s'ouvrent dans les airs pour disperser de multiples petites bombes ou sous-munitions sur une zone de la taille d'un terrain de football. Souvent, les sous-munitions n'explorent pas lors de l'impact initial, laissant des restes dangereux qui représentent le même danger que les mines antipersonnel jusqu'à ce qu'ils soient retirés puis détruits. La Convention sur les armes à sous-munitions est entrée en vigueur le 1^{er} août 2008 et interdit complètement les armes à sous-munitions, exige la destruction des stocks dans un délai de huit ans, la dépollution des zones contaminées dans un délai de 10 ans, et l'assistance aux victimes de ces armes.

Dans le cadre de la Convention sur les armes à sous-munitions, 28 États parties ont achevé la destruction de près de 1,4 millions de bombes à sous-munitions stockées et contenant plus de 175 millions de sous-munitions. Cela représente la destruction de 97% de toutes les armes à sous-munitions et 98% de toutes les sous-munitions déclarées comme stockées par les États parties. Au cours de l'année 2016, trois États parties (l'Espagne, la Slovaquie, et la Suisse) ont détruit 56 171 armes à sous-munitions et 2,8 millions de sous-munitions. En 2016, les opérateurs ont mené des opérations d'enquêtes et de dépollution sur au moins 88 km² de terres contaminées, entraînant la destruction d'au moins 140 000 sous-munitions. Ces deux résultats représentent une augmentation par rapport à ceux rapportés dans le rapport de l'an dernier. Le Mozambique a annoncé avoir achevé la dépollution de ses zones contaminées en décembre 2016.

« Les efforts pour élargir l'adhésion des États à la Convention continuent d'être capitaux pour stigmatiser l'utilisation de ces armes et mettre un terme à la menace qu'elles représentent. Les membres de la Convention ont une meilleure idée de la localisation et de l'étendue de la contamination, et pourront plus facilement partager des informations à ce sujet, par rapport aux États demeurant en dehors de la Convention, » a déclaré Amelie Chayer, Directrice par intérim de la Coalition sur les armes à sous-munitions.

Au moins 26 États sont toujours contaminés par des restes d'armes à sous-munitions, dont 12 États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions. Les conflits et l'insécurité, particulièrement en Syrie et au Yémen, entravent la dépollution des armes à sous-munitions.

Les pays ayant l'obligation d'améliorer l'assistance fournie aux victimes des armes à sous-munitions ont renforcé leur engagement à défendre les droits des victimes en adoptant le Plan d'action quinquennal de Dubrovnik lors de la première Conférence d'examen de la convention en 2015. Les 14 États parties avec des victimes d'armes à sous-munitions, et les organisations nationales de victimes, rencontrent des défis considérables car les moyens mis à leur disposition ne sont pas à la hauteur de la promesse d'une assistance adéquate.

FIN

À propos :

Ce huitième rapport annuel de l'Observatoire des armes à sous-munitions (*Cluster Munition Monitor*) a été préparé par la Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC) pour être diffusé lors de la septième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions à l'Office des Nations Unies à Genève du 4 au 6 septembre 2017. Il est apparenté au rapport annuel l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor*), publié chaque année depuis 1999 par la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), organisation lauréate du prix Nobel de la paix en 1997. L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est coordonné par un comité composé du personnel de ICBL-CMC, ainsi que des représentants d'organisations membres de la CMC : Danish Deming Group, Handicap International, Human Rights Watch, et Mines Action Canada.

Le rapport utilise la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions comme cadre principal de référence. Il se concentre sur les activités de l'année 2016 et comporte certains renseignements datant d'août 2017 dans la mesure du possible. Il couvre les tendances mondiales en matière de politiques d'interdiction et de mise en œuvre, d'enquête et de déminage de restes d'armes à sous-munitions, de victimes d'armes à sous-munitions, et les efforts pour garantir leurs droits et répondre à leurs besoins. Les conclusions du rapport sont issues de rapports pays mis à jour et publiés en ligne.

Liens :

- **Rapport 2017 de l'Observatoire des armes à sous-munitions** et documents afférents, disponible à partir du 30 août 2017 à 10:00 (UTC+2) : www.the-monitor.org/ and bit.ly/CMM17
- **Coalition contre les armes à sous-munitions** - <http://www.stopclustermunitions.org/>
- **Convention sur les armes à sous-munitions** - <http://www.clusterconvention.org/>
- **Twitter de la Coalition** - <https://twitter.com/banclusterbombs>
- **Twitter de l'Observatoire des armes à sous-munitions** - <https://twitter.com/MineMonitor>

Renseignements et interviews :

- Laila Rodriguez-Bloch, Consultante Media, Genève (UTC+2), Portable/WhatsApp +41 (0) 78 953 0720 ou email [media \[at\] icblcmc.org](mailto:media@icblcmc.org)
- Jeff Abramson, Responsable de programme à l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions, Etats-Unis (UTC-4), Portable +1-646-527-5793 ou email [jeff \[at\] icblcmc.org](mailto:jeff@icblcmc.org)